

NOTE D'ANALYSE

n° 1

# Conjoncture économique au mois d'avril 2010

*Synthèse  
et présentation*

**Fabien Lener\***

*\* Expert associé à  
la Fondation Jean-Jaurès*

Dans le cadre de la réflexion de long terme menée conjointement par la Fondation Jean-Jaurès et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, la publication d'une série de notes d'analyse, produites par des élus ou des experts, permettra de diffuser à l'attention d'un large public le fruit de ce travail commun.

Cette série sera en partie cadencée par des notes trimestrielles analysant la situation conjoncturelle de la France : contexte économique et social, baromètre politique, focus thématique, etc. S'inséreront entre elles, à des rythmes commandés par l'actualité politique, des notes thématiques, faisant le point sur un sujet particulier, expliquant une proposition de loi, analysant une question politique et les prises de position des socialistes, etc.

Ce nouveau cycle de publications s'ouvre avec deux premières notes de conjoncture.

**L**a sortie de crise semble se profiler partout. Les pays développés connaissent des taux de croissance positifs depuis maintenant trois trimestres, les pays émergents ont repris leur course. Des statistiques d'emploi encourageantes sont publiées aux Etats-Unis. Pour autant les nuages n'ont pas quitté le ciel français.

Qu'en est-il aujourd'hui de la reprise en France ?

La dernière note de conjoncture de l'Insee fait un point à tonalité plutôt mitigée des perspectives économiques.<sup>1</sup> Techniquement, le pays n'est plus en récession puisque la croissance repart, à un rythme analogue à celui de nos voisins européens, un peu supérieur à celui des pays de la zone euro mais légèrement moindre que celui de l'ensemble des économies développées.

Pour autant l'analyse de l'Insee n'incite pas à l'optimisme et met en lumière quelques-unes des réelles difficultés structurelles du pays qui l'empêchent, et l'empêcheront, de



1. « Une demande sans tonus en Europe », Note de Conjoncture, mars 2010, Insee.



## Conjoncture économique au mois d'avril 2010

profiter de la croissance qui reprend vivement dans les pays émergents et, dans une moindre mesure, aux États-Unis et que la stratégie de gestion de crise du gouvernement n'a pas aidé à surmonter.

### DES DIFFICULTES STRUCTURELLES REELLES

La faible consommation des ménages est la première de ces difficultés. De l'ordre de 60 % du PIB, c'est un soutien traditionnel de la croissance en France. Elle va pourtant être affectée par plusieurs chocs négatifs en 2010 qui seront autant de handicaps :

- le premier est la fin de la « prime à la casse ». Mise en place en décembre 2008 dans le cadre du plan de relance, la prime à la casse est passée de 1 000 à 700 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2010, en attendant de baisser de nouveau à 500 euros au 1<sup>er</sup> octobre prochain. Les effets d'avancement des calendriers d'achat des véhicules neufs se font sentir depuis décembre 2009 avec des immatriculations de véhicules neufs en chute de 23,5 % en janvier 2010 par rapport en décembre 2009. Avec les effets de renouvellement du parc que la prime a provoqués, le marché automobile risque de retrouver pendant quelque temps un rythme inférieur à celui qu'il avait connu antérieurement au début de la crise ;

- le second est l'évolution défavorable du revenu des ménages qui va souffrir de la fin du (mini) plan de relance mis en place par le gouvernement fin 2008, de la montée du chômage qui ne refluera vraisemblablement pas avant la fin de l'année 2010 et des effets que cette situation va avoir sur l'épargne de précaution des ménages. Le repli de l'emploi (de l'ordre de 1,5 % depuis le début de la crise à la mi-2007 mais de près de 10 % dans le secteur industriel qui continue sa lente descente aux enfers) et la montée du chômage (qui s'est accru de plus de deux points sur la même période pour atteindre près de 10 %) vont continuer à peser sur le revenu des ménages ;

- enfin la consommation risque d'être différée au vu du degré de pessimisme que révèlent les enquêtes mensuelles de conjoncture auprès des ménages : que ce soient les perspectives en matière de chômage ou les opinions sur l'opportunité d'acheter, mais plus encore les perspectives sur les niveaux de vie, tous les indicateurs sont au rouge et permettent de comprendre l'évolution de l'épargne de précaution des ménages, passée d'un point bas de 14,9 % de leurs revenus au troisième trimestre 2008, au moment de la faillite de Lehman Brothers, à presque 16,5 % à la fin 2009.



## Conjoncture économique au mois d'avril 2010

L'autre point préoccupant est la lenteur de l'ajustement des facteurs de production, investissement productif et emploi. Le niveau de l'investissement, un indicateur déterminant pour le potentiel de croissance futur, est en baisse depuis le premier trimestre 2008, juste après le déclenchement de la crise financière provoquée par le début de la crise des subprimes. Fin 2009, l'investissement se retrouve au niveau qui était le sien au début 2006. C'est donc à trois ans et demi de régression de l'investissement que le système productif français est confronté, y compris en matière de biens d'équipement. Ce déficit va peser sur le niveau de production potentielle et donc sur la vitesse de sortie de la crise. Il risque également d'obérer les gains de productivité futurs, clés non seulement de la croissance mais également des gains de pouvoir d'achat. De fait, les comptes des entreprises montrent bien un comportement assez traditionnel en sortie de crise : priorité est donnée à la reconstitution des marges avant toute reprise de l'investissement et de l'embauche. Cette reconstitution passe par une limitation des gains salariaux (avec un taux de chômage qui atteint 10 %, les salariés ne sont pas en position de force pour négocier des augmentations) qui va limiter la croissance des revenus et de la consommation, et une correction du déficit de productivité. Si l'on admet que ce dernier a été de l'ordre de un point depuis le début de la crise, et au rythme de croissance actuelle, on ne devrait pas recommencer à créer de l'emploi avant le deuxième semestre 2010, au plus tôt. Un aléa est ici lié au comportement des entreprises qui peuvent, depuis la loi TEPA, différer la reprise des embauches en jouant sur les heures supplémentaires (défiscalisées mais également exonérées de charges sociales). Les dernières données publiées par le ministère du Travail montrent que le nombre d'heures supplémentaires déclarées par employé est en augmentation au quatrième trimestre 2009, aussi bien par rapport au troisième trimestre (+16,7 %) que par rapport au quatrième trimestre 2008 (5,7 %). Ces données confirment les craintes que l'on peut nourrir sur les échéances auxquelles l'embauche reprendra.

### UNE POSITION DEGRADEE QUI NE PERMETTRA PAS DE PROFITER PLEINEMENT DE LA REPRISE DU COMMERCE MONDIAL

Les exportations françaises ont décliné depuis la mi-2008, avec une chute spectaculaire de 11,2 % en 2009. La demande mondiale repartant, tirée essentiellement par les pays émergents et les États-Unis, la France risque de ne pas en profiter pleinement, handicapée qu'elle est par les problèmes de positionnement géographique de son commerce extérieur (pas assez orienté vers les zones dynamiques de l'économie mondiale), son positionnement sectoriel (les services) et de gamme (les milieux de gamme technologiques). Les exportations françaises, avec une croissance légèrement



Conjoncture  
économique  
au mois  
d'avril 2010

supérieure à 1 % sur chacun des deux premiers trimestres, sont loin du dynamisme que connaissent les pays mieux positionnés que nous en matière de commerce extérieur – Allemagne, Japon, voire Etats-Unis – qui vont tirer meilleur bénéfice de la reprise du commerce mondial. Au total, on anticipe une contribution quasi nulle du commerce extérieur français à la croissance, alors que l'Allemagne, le Japon et dans une moindre mesure l'Espagne auront tous engrangé une contribution positive de leur commerce extérieur à la croissance à la fin du premier semestre.

### UN ALEA POUR LA CROISSANCE FUTURE : LA DEGRADATION DES FINANCES PUBLIQUES

La crise de 2009 a laissé des traces sur les comptes publics français, passés en un an de 3,4 % à 8 % de déficit rapporté au PIB et un niveau de dette qui a augmenté de dix points en un an. Il est normal que les déficits, donc la dette, augmentent en période de crise lorsque les pouvoirs publics mènent une politique budgétaire active afin de soutenir l'activité. Le dernier rapport annuel de la Cour des comptes<sup>2</sup> soulève un problème plus grave : l'augmentation, contestée par Bercy, du déficit structurel (c'est-à-dire en ayant annulé les effets de la conjoncture, de la récession en l'occurrence) en 2009. L'argumentation vaut d'être reprise tant elle illustre le péché mignon de la majorité : la multiplication des dépenses fiscales (entendre les exonérations et abattements fiscaux et sociaux en tout genre). D'après la Cour des comptes, ces dernières ont augmenté de près de 5 milliards d'euros (à 70,7 milliards) en 2009, hors mesures prises au titre du plan de relance. La Cour note également que les mesures fiscales prises en 2009 (baisse de la TVA dans la restauration par exemple) contribuent à réduire de manière pérenne les ressources de l'Etat et des administrations publiques, pour un montant qui est évalué à 4 milliards en 2010.

Ces données sont préoccupantes car elles signifient une diminution des marges de manœuvre budgétaires à un moment où la situation économique exige que la garde ne soit pas baissée : la croissance est « molle », la consommation des ménages, tout sauf assurée, exigera peut-être d'autres mesures de soutien ainsi que l'investissement. Manifestement, le gouvernement, tout à son obsession fiscale, préfère accroître l'endettement public plutôt que de conserver des recettes pérennes au risque d'accentuer la paupérisation de l'Etat, déjà engagée depuis 2007.

---

2. Cour des comptes, *Rapport annuel 2010*, février 2010.